



CSAL-FS de la DDFIP de la Vendée Compte-rendu du 17 janvier 2025



Le 1^{er} CSAL-FS de l'année s'est tenu en deuxième convocation le 17/01/2025.

Tous les syndicats de la DDFIP de la Vendée étaient présents à cette instance.

Des déclarations liminaires ont été lues par tous les syndicats avant d'aborder l'ordre du jour. Vous trouverez jointe à ce compte-rendu la déclaration de l'alliance CFDT-CFTC.

Le président a répondu aux différentes questions et points abordés par les représentants du personnel.

BUDGET ET EMPLOI :

En l'absence de loi de finances, la DG n'a pas communiqué l'enveloppe budgétaire pour les directions locales, ni le volume des suppressions d'emploi.

Le prochain CSAL Emplois est reporté.

PONTS NATURELS :

Le dispositif a été définitivement supprimé. Une note de cadrage sera envoyée aux chefs de services. pour gérer au mieux les absences et permettre un accueil de qualité à l'utilisateur. Les services ne recevant pas de publics seront moins impactés.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Les conditions de vie au travail sont l'une des priorités du nouveau directeur. Il restera très vigilant sur les risques managériaux, les violences sexistes.

IMMOBILIER :

Le Pôle fiscal de la Direction a définitivement déménagé à Jaurès.

Le service du CDIF a été relogé en urgence suite à des risques d'effondrements des plafonds, à la place du pôle fiscal à Travot.

Les numéros de téléphone seront mis à jour rapidement.

Divers scénarios sont à l'étude pour réhabiliter la cité Travot dans les années à venir.

Les syndicats demandent qu'un point immobilier soit présenté lors du prochain CSAL.

DIALOGUE SOCIAL :

Le Directeur souhaite la tenue de réunions informelles dès que nécessaire pour répondre à l'urgence des certaines situations.

Les syndicats demandent un calendrier prévisionnel des futures réunions.

Ils souhaitent aussi que les réunions se tiennent de préférence le matin ou à partir de 13h30 si l'après-midi.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

Le Président estime que l'outil est indispensable pour détecter les fraudes, mais il ne doit pas devenir un instrument qui enlève de l'intérêt et du sens au travail.

ORDRE DU JOUR :

1/ Le PV du 7 octobre 2024 est approuvé.

2/ Accidents du travail - Signalements - Registre Santé Sécurité au travail

Caroline FERRE fait le point sur les derniers accidents et signalements.

Les syndicats demandent une transmission des fiches de signalements au fil de l'eau.

Avec l'accès direct à l'application Sign@lfip pour les titulaires FS des OS le problème devrait être résolu.

Les syndicats demandent que les suppléants puissent avoir également l'habilitation à Sign@lfip.

3/ Compte rendu d'activité du service social

Mme LEBLANC a présenté le rapport d'activité de l'année 2023.

La mission de l'assistante sociale est d'accompagner les personnels rencontrant des difficultés en vue de faciliter leur vie personnelle et l'exercice de leur activité professionnelle et contribue à prévenir les risques psychosociaux à titre individuel et collectif.

Au cours de l'année 2023, **68** agents de la DDFIP (**9.3% des agents de la DDFIP**) ont été accompagnés par le service social des personnels, ce qui représente **65 %** des personnes accompagnées.

Les femmes (73%) sont plus nombreuses à solliciter le service social des personnels.

Les agents de catégorie **C** saisissent majoritairement le service social des personnels (**41%**). Ces derniers sont ceux qui ont les plus bas revenus comparativement aux autres catégories.

Les agents de catégorie B (29 %) et A (30 %) sont également bien représentés.

Mme LEBLANC estime que la présentation de ses missions lors des visites de service a permis d'être bien identifiée par les agents de toute catégorie.

En 2023, **21 signalements** dans le cadre du Dispositif d'Aide et de Soutien aux Agents en Difficulté (DASAD) ont été enregistrés.

La DGFIP utilise largement ce dispositif. Un travail régulier de communication avec le service des ressources humaines de la DDFIP est fait par l'assistante sociale.

Il n'y a eu aucune aide refusée en 2023. 28 aides ont été accordées pour les agents de la DDFIP :

- 28 aides pécuniaires
- 1 sinistre immobilier
- 3 secours alimentaires
- 1 prêt social

Les agents de **catégorie C** saisissent le service social des personnels pour des problématiques budgétaires, viennent ensuite les problématiques relatives à la santé et à la vie familiale.

Les agents de **catégorie B** : la santé, le budget et la vie professionnelle.

Les agents de **catégorie A** : la santé, puis la vie professionnelle et la vie familiale

En conclusion, on constate une hausse des demandes en lien avec la conjoncture économique.

L'assistante sociale est sollicitée par toutes les catégories de personnel et par les chefs de service pour des problèmes de management.

Mme LEBLANC poursuivra dans l'année à venir les visites de services, permanences qui permettent de faire connaître le service social du personnel à l'ensemble des agents, des responsables et d'être au plus près de l'actualité du terrain.

4/ Vidéoprotection :

Seul le site de Jaurès a été réhabilité, manque de crédits pour les autres sites.

5/ Point Radon :

Les travaux pour l'installation d'une VMC vont commencer.

6/ Chemin de fuite :

Les travaux ont été réalisés au SIP de la La Roche. Une demande de porte de séparation sera faite aux services techniques pour compléter les travaux.

7/ Point sur les facilités d'horaires :

Une note de service va être réalisée pour encadrer les facilités d'horaires pour des visites médicales, hors visite à l'hôpital qui rentre dans le dispositif des autorisations d'absence.

8/ Permanence délocalisée de la médecine du travail :

Une demande portée par le syndicat FO pour créer des locaux médicaux dans tous les gros sites du département.

Le sujet sera étudié lors d'un prochain CSAL-FS.

9/ VSST et référent OS :

Les dates seront communiquées prochainement aux personnes concernées.

10/ Questions diverses :

Réorganisation du SIP de Challans en vue du SIP de demain et de la création du SDIF départemental, un audit est en cours.

Un entretien individuel sera proposé à l'encadrement, aux agents B et aux agents de l'accueil. Les agents de l'assiette auront un entretien collectif.

DUERP et le Plan de mobilité seront présentés lors du prochain CSAL-FS.

Les élus [CDEF/CFTC](#)

[Agathe Dhainaut pour la CFTC](#)